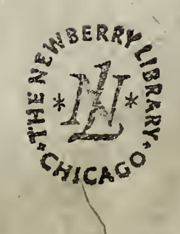
CRITIQUE

IMPARTIALE,

OU

LA FOURBE DÉVOILÉE.

Infandum, regina, jubes renovare dolorem.
VIRG.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

CRITIQUE

IMPARTIALE,

OU

LA FOURBE DÉVOILÉE.

En entreprenant de détromper les esprits sur le tissu fabuleux d'inventions insidieuses et atroces que l'on a prêté à la Cour, à la Noblesse et au Clergé; car, dans l'opinion publique, il suffit d'être Noble ou Ecclésiastique pour être Aristocrate, j'ai bien pressenti l'orage que ma véracité m'attireroit. Tout ce que j'ai dit est d'après les recherches les plus exactes et le rapport le plus fidèle : Historien, j'ai narré avec un zèle scrupuleux ce que j'ai vu et appris; mon cœur étoit déchiré par la douleur de voir la discorde lancer par-tout ses serpens. J'ai vu, avec effroi, Mirabeau et ses collègues briser de toute part l'accord social......... Zèlé Patriote, j'ai voulu ouvrir le temple de l'intrigue et de l'imposture, et montrer le truchement de leur fureur........ Puisse ma Patrie ne jamais voir les suites fâcheuses de cette intempérance civile!

Mais comment voir renaître cette paix qui seule peut balancer les désastres qui nous frappent, en voyant ce vil et cruel acharnement des Communes contre les grands Corps.......?

Sans prétention, éludant de faire de l'esprit, j'ai mis la plus grande simplicité dans mon rapport : si ma tradition portoit quelqu'infidélité, je n'en serois pas l'instituteur. J'ai vu, observé et me suis instruit; j'ai vu l'injustice à son période; j'ai vu le Marquis de Saint-Huruges défendre avec un zèle fanatique les prétentions injustes de la cabale Orléanique et Mirabélique préconisée et encensée par ses partisans; j'ai vu ces mêmes énergumènes devenir ses cruels délateurs et ses tyrans, lors de son séquestre. Voilà l'homme et ses foiblesses : j'ai vu l'infortuné de Bésenval, livré à la haine cynique de la Démocratie, éprouver de toutes les manières les efforts puissans de la calomnie, traduit de prison en prison, prêt à être immolé nombre de fois par une émeute vorace, agitée secretement par la cabale, et enfin triompher de ses oppresseurs aussi injustes que cruels. Son innocence étoit péremptoire, mais il étoit Noble, mais il étoit partisan de la Cour, tels étoient ses crimes devant une Commune aussi atroce qu'ignorante, qui n'accrédite ses prétendus droits que sur la disgrace des Grands. L'infortuné de Favras est accusé de crime capital contre la Nation, ses

délateurs, gens soudoyés, sont ses témoins. En vain les preuves illégales, l'intrigue dévoilée, les dénonciations démenties attestent-ils son innocence; la frayeur l'emporte, Bailly et la Fayette l'immolent à leur intrigue: la cupidité enfantera toujours de pareils forfaits. L'innocence de Favras se développoit graduellement, l'imposture s'élevoit au-dessus de la cabale, lorsque la meute de cannibales est agitée secrettement et demande sa mort. Les prisons du Châtelet sont renforcées; l'instant où la victime va être conduite devant les Caïfs, est celui où les femmes et hommes de la Nation sont engagés clandestinement à demander sa mort. Il proteste contre les dénonciations, dépose en faveur de son innocence, détruit par de sages démonstrations les preuves idéales qui le chargent, produit des défenses légales; son frère le justifie péremptoirement; rien n'arrête l'Aréopage: Socrate est condamné, il mourra. Enfin il veut déposer de grands secrets très-importans à l'Etat; il interpelle M. Quatremère et lui demande quel sera le fruit de ses aveux? Votre vie, lui répond M. Quatremère, est un sacrifice à la Nation; c'est un holocauste qu'il faut faire à la tranquillité publique. L'héroïsme de Favras l'emporte sur la douceur de la vie: d'une tête froide et tranquille, il dicte son Testament; à chaque phrase on l'interrompt; son flegme déconcerte

ses Juges ; mais l'art magique de l'imposture séduit adroitement les agens de la cabale, des cris, des hurlemens excités demandent avec impatience la victime. Déjà il descend de la Ville, un battement de mains fait retentir l'allégresse de ces cannibales ; on l'injurie, on accuse la lenteur de l'Exécuteur de la Haute-Justice ; il contemple, d'un œil fixe, l'étendard de son supplice, son innocence lui rappelle sa fermeté, il la dénonce au public, et soutient invariablement la fausseté des faits qui le chargent. Enfin la mort dévore sa vie, des éclats de rire, des brouhahas, des bravo annoncent sa fin tragique. La tigrerie des agens de la conspiration fait crier au Bourreau des *bis*, *bis*. Voilà, François, de quoi annihiler l'opinion générale qui vénéroit l'humanité Françoise. Je ne me permettrois aucunes réflexions ; elles seroient trop affligeantes ; je dirois seulement que la mort de Favras est plus glorieuse que la vie des la Fayette et Bailly. C'est pour lutter contre l'opinion publique, qui prête au parti aristocratique des projets criminels qu'ils n'a jamais eus ; c'est pour le salut du peuple que je vais déchirer le voile mystérieux de l'intrigue, de la vengeance et de l'ambition. . . . .

Lecteur impartial, lisez, étudiez la vérité, dépouillez-vous pour un instant de vos erreurs, scrutez le fond de mes dénoncés, et jugez-moi. Ne vous écriez pas, à la Lanterne, sans

m'entendre ; appellez, à l'aide de vos lumières, les témoins des faits que je dépose, je les atteste.

Des États-Généraux.

Tous les hommes réunis sous un pacte social, ont de tout tems formé des Assemblées que l'on appelle Etats-Généraux. Hérodote raconte que l'Egypte assembloit, à certaines époques, les Mages et Juges des différentes Provinces, pour régénérer des Loix caduques. Minos, à Crète, faisoit assembler les anciens pour la même chose. Les Parthes furent troublés par Mithridate, dans de pareilles Assemblées générales. Les Grecs n'avoient-ils pas le fameux Tribunal des Amphictions, où non-seulement on jugeoit les Rois et Juges des Etats, mais les Représentans de la Grèce y faisoient de nouvelles Loix? Les Romains tenoient leur champ de Mars, puis leur champ de Mai. Les Gaulois et les Francs avoient-ils autre chose que des Etats-Généraux? ....

Cependant les Députés de la Nation se sont constitués Assemblée Nationale, c'est-à-dire, le Tiers, comme le plus nombreux, prétend seul faire la Loi, et viole en cela les droits du Souverain, qui seul avoit le droit de les convoquer.

Cette conduite est d'autant plus irrégulière que la Nation embrasse tous les Ordres, et spécialement les Chefs; mais les Communes ne re-

connoissent que le droit du plus fort, et leur révolte en est le garant. Plus je contemple cette Assemblée qui devroit porter le caractère auguste de la Souveraineté ; cette Assemblée armée du pouvoir et des volontés de la Nation ; cette Assemblée convoquée pour le bonheur commun ; cette Assemblée qui ne doit créer que des Loix, filles de l'impassibilité, du désintéressement et de le sagesse, plus sa conduite fixe le mépris, et l'indignation : étant nulle de droit et de forme, illégale dans ses délibérations, au lieu de dire d'elle, comme Pyrrhus du Sénat Romain : c'est plutôt une Assemblée des Rois qu'un Tribunal de Juges, on dira : c'est plutôt une tabagie de Savetiers qu'une Assemblée auguste (j'en excepte les honnêtes gens).

D'abord appellés par le Monarque, ils décretent de travailler avec lui ; mais aussi-tôt l'esprit de parti, l'intérêt, la vengeance rejettent tout ordre, toute volonté de la Cour, se rébellent et se constituent Assemblée Nationale, malgré les protestations des deux premiers Ordres, quoique, de l'ordre du Souverain (apanage identifié à sa Couronne), il n'ait convoqué que des Etats-Généraux. En vain, s'écrient-ils, que les Nations font les Rois, que la conquête ou l'élection les ont placés, que l'une ou l'autre peut les détruire : ce principe est d'autant plus faux, qu'un Monarque de France ne peut perdre sa Couronne

sans la violation de ses droits. Sa propriété est basée sur les Loix fondamentales qui en font le droit : elle est établie et accréditée par la continue jouissance, autorisée et légalisée par les François, depuis Pharamond jusqu'à nous ; elle est encore légalisée par la concorde des deux premiers Ordres sur cet article.

La Loi Salique, en vigueur, qui accorde à la Dinastie actuelle le Sceptre, donne donc au Monarque tous les Titres, Droits et Privilèges annexés à sa Couronne. Le *Veto* ou la sanction Royale, aux délibérations de l'Assemblée, est donc, de droit, une portion de son pouvoir ; autrement la Nation ne pourroit éviter les coalitions et les Loix injustes que l'intérêt, la vengeance et les raisonnemens captieux pourroient créer.

Suivons la conduite des Communes : semblables à des esclaves révoltés qui ne sont pas encore assurés de leur triomphe, ils ont établi, sous une fausse lueur de liberté, le despotisme le plus tyrannique et l'inquisition la plus rafinée. Se voyant de droit nuls, et craignant les protestations, ils n'ont rien omis pour séduire le Clergé. Vrais Prothées, mille formes différentes travestissoient leurs sentimens, ils l'adulent par mille promesses fourbes, sement la discorde et traînent par-tout le char de la calomnie, enfin attirent dans leur complot quelques Curés et

quelques Nobles ; les majorités qui prévoyoient les prétentions injustes des Communes, s'en tiennent à leur décision primitive.

Mais enfin on décrete, on délibère : les Communes arrêtent que le votement par tête ne devoit pas effaroucher la Noblesse et le Clergé, attendu qu'ils décrétoient solemnellement de respecter tous les privilèges et propriétés. Je vous interpelle, Lecteur ! quelle foi doit-on leur accorder, quels priviléges et propriétés ont-ils respectés, et comment en forcent-ils l'abandon ? Ils parlent de liberté, et jamais la France a-t-elle éprouvé un plus tyrannique esclavage, semblables à Zénobis qui carressoit ses victimes, tandis qu'il ordonnoit les plus cruels supplices.

D'abord ils ameutent la populace, puis, par des écrits et des lettres incendiaires, ils soulèvent la Capitale, répandent l'alarme et l'insurrection par-tout, sur des rapports calomnieux et des inventions insidieuses et atroces ; des gens soudoyés par les d'Orléans, Necker et Mirabeau, font des motions captieuses pour alimenter l'esprit de cette fureur si utile à leur conspiration.

Déjà on menace d'incendier toutes les propriétés du Clergé et de la Noblesse, s'ils résistent aux vœux des Communes, le droit et l'intérêt personnel l'emportent ; les deux premiers Ordres font des représentations, et sur le champ on

abolit le mot, *ordre*. Alors les Députés des Communes font de tous côtés circuler des lettres qui permettent, engagent et ordonnent d'incendier de toute part les Châteaux, Abbayes et grandes Maisons, et non contens de ces lettres particulières, ils font circuler dans toutes les Provinces des ordres du Roi, imprimés et parfaitement contrefaits, pour forcer par les ravages l'amendement du Clergé et de la Noblesse : tels ont été jusqu'ici les moyens de ces Habitans de l'Acadie, qui ne reconnoissent nul principe, ne respectent nulle propriété, et ne consultent dans leur décision que l'intérêt, la vengeance ou l'esprit de parti, plutôt que les droits de la Nation, qui ne sont pour eux que des mots; et d'abord la majorité des Communes n'a, pour subsister, que son intrigue ou sa cabale ; les dix-huit livres qu'ils perçoivent par jour sont une fortune pour plusieurs, ce qui alimente leur ambition ; aussi chacun d'eux a-t-il visé à se vendre au parti le plus lucratif. Mirabeau, pour soutenir ses Pasiphaés, étoit l'aigle du volcan où se fermentoient les conspirations dignes des d'Orléans et de ses Agens. Je ne rappellerai pas des forfaits qui blesseroient la sensibilité de mon Lecteur : puissent ces monstres se faire oublier pour l'honneur de l'humanité.

Suivons-nous : pour la validité d'un contrat ou d'une loi, la volonté générale doit être expresse

et déclarée d'après un consentement formel de tous les contractans. Les Communes se sont reconnues au-dessus, et se sont seules attribué le droit de s'affranchir des cahiers et mandats impératifs. Les protestations des commettans invalident donc de droit toute délibération faite contre leurs volontés ; mais jusqu'ici toutes les protestations ont été annullées par la force et non par le droit; car si une Municipalité, un Parlement ou une Assemblée protestent, on les mande aussi-tôt à la barre : là, on les mystifie, on les menace de les faire immoler par la populace, s'ils ne se rétractent; aussi-tôt des lettres circulent, et les Agens du pouvoir conspiratif sont prêts et n'attendent que l'ordre des Communes pour se souiller de nouveaux crimes. N'avons-nous pas vu les Provinces Belgiques réclamer contre la violence faite à leur Clergé? Metz, Rennes protester en faveur de leurs droits et privilèges? Mais aussi-tôt la contrainte, les menaces, la force ont invalidé leur défense.

Mais examinons impartialement la conduite des Communes : que de brigues, que de cabales dans leur tabagie nocturne aux Jacobins (où, comme on l'a très-bien remarqué, ils cherchent, peut-être, un nouveau Jacques-Clément)! que d'indécence dans leurs débats !Il n'est pas un Citoyen spectateur, pas un domestique ou garçon perruquier qui ne haussent les épaules, n'en soient

indignés et ne ridiculisent leur conduite ; car on diroit qu'ils ont eu pour instituteurs *Vadé* ou les *Forts de la Halle*. Les honnêtes gens en frémissent, et la majeure partie des Députés d'honneur gémit d'être initiée avec de pareils êtres. Leur mission bien expresse dans leurs cahiers, étoit de supprimer les abus et de rétablir l'ordre des finances ; et, en effet, qu'avoient-ils à reprocher à la Cour et aux Ministres ? des abus; au Clergé, à la Noblesse ? des abus ; à la Magistrature? des abus ; à la Financeet aux Capitalistes? des abus ; à la Police ? des abus. Supprimer les abus étoit donc rendre notre pacte social susceptible de la félicité qu'on cherche.

Mais nous n'avions pas de Constitution, disent les mandataires de l'intérêt général; mais qu'est-ce qu'une Constitution, et quel en est le but ?

Depuis quatorze siècles que la France existe puissante, près les abus accrédités par les circonstances, n'a-t-elle pas toujours rivalisé les Nations les plus belliqueuses : triomphante sous les Rois guerriers, puissante et florissante sous les Rois pacifiques, on l'a vue protégeant le foible, donnant des éloges à l'Europe entière, faisant influer sa puissance jusques dans les cabinets despotes de l'Asie, être le soutien des Rois foibles et malheureux, répandant par-tout l'or et les alimens, et cependant augmentant toujours sa population et sa prospérité. La Constitution

qui existe depuis Marcomir, n'exigeoit donc que la réforme des abus. Mais qu'entend-on, lorsqu'on prétend que la France étoit sans Constitution (démocratique sans doute)? Veut-on dire qu'une routine ou une manière d'opinion dirigeoient le Royaume ; cependant les droits respectifs du Souverain et de ses peuples étoient réglés : les abus en ont affoibli l'harmonie, il falloit donc les détruire ; d'ailleurs la volonté du Roi et de ses Ministres ne faisoit pas la Loi, nous en avions de constitutionnelles.

Mais enfin qu'est-ce qu'une Constitution ? C'est l'établissement bien exact des droits d'un chacun, ou le rapport de l'intérêt général réparti d'après des principes pris dans la nature et la société. Mais je demande si, près les abus que l'on avoit à supprimer, la Constitution n'éxistoit pas pleinement. Il est vrai que l'on n'avoit pas réglé la forme de convoquer la prétendue Assemblée Nationale ; que la Constitution ne portoit pas 18 livres par jour pour les Députés (sur-tout ceux qui n'ont rien et qui se vendent mesquinement au parti que l'on veut); la Constitution ne portoit pas que, pour empiéter sur les propriétés, les Communes devoient faire circuler des libelles incendiaires, pour faire ravager les biens des personnes privilégiées. Notre Constitution bannissoit la démocratie, elle ne permettoit pas d'humilier notre Roi, de l'enchaîner ou de

le faire immoler à la cupidité d'un Prince ambitieux ; notre Constitution ne portoit pas de dégrader notre religion, et d'avilir les principes les plus sacrés...... mais il falloit une innovation pour faire insérer au tableau de mémoire des têtes exaltées qui vouloient tout régénérer, ou n'habiller de vieilles lois et de vieux principes que par de nouvelles phrases ; il falloit sapper de fond en comble les principes les plus sacrés, établir un nouvel ordre d'opinions et maintenir les injustes prétentions par une tyrannique anarchie.

La Religion, qui depuis dix-sept siècles reçoit notre culte, est frappée d'anathême ; il faut, disent Mirabeau, Rabot de Saint-Etienne, etc., il faut, non-seulement liberté de presse, de penser, mais encore liberté de culte : quelle liberté, grand Dieu ! détruire jusqu'à la consolation de l'homme, et verser dans la société le poison raffiné de la discorde, par la diversité d'opinions. Cette liberté que vous préconisez tant, cette liberté qui n'est rien moins qu'un esclavage sous d'autres dénominations, pourra, peut-être, un jour dessiller les faux principes qui vous guident et refluer sur vous. Mais, disent les conjurans, les plus forts ont fait la Loi. Jamais axiome n'a été plus accueilli, mieux accrédité que celui-ci par les Communes : ils font valoir ce droit, soit par les incendies, soit en aigrissant et échauffant les esprits, soit en ordonnant

clandestinement des holocaustes qui en imposoient, soit en armant toute une Nation, et fomentant une insurrection générale, soit par les délibérations du plus grand nombre séduit: telle est cependant cette liberté, à qui l'on doit bientôt élever des Temples sur les dépouilles des privilégiés.

Mais quelle est et quelle a été la conduite de la Noblesse et du Clergé dans ces orages tumultueux? De fuir et de plier sous le joug de l'oppression et de l'injustice. Il leur est défendu de présenter leurs droits : le moindre Citoyen a droit de les dénoncer, d'enfanter des calomnies et de les rendre victimes de l'anarchie.

Cependant leur conduite n'est-elle pas aussi douce, aussi pacifique, que celle des Communes est féroce et criminelle? Tout occupés du massacre général du Clergé et de la Noblesse, pour lequel on votoit journellement au Palais-Royal, dans les Districts et dans tous les grouppes, les infortunés privilégiés ne songeoient qu'à adoucir les esprits des révoltés, dont ils n'avoient mérité ni le courroux ni la haine. Mais l'égoïsme, l'amour-propre, l'intérêt personnel et l'esprit de parti étoient les grands moteurs, ils faisoient seuls la Loi: le Clergé avec ses grands revenus, en apparence; la Noblesse trop brillante, blessoient la basse ambition des Communes;

nes; il falloit de l'égalité et détruire tout ordre de bienséance et de convenance.

Mais suivons ce brigandage sociable, et voyons quel a été jusqu'ici le fruit de cette insurrection et de ces actes canadiens : la Capitale en éprouve et en éprouvera long-tems les suites fâcheuses ; la commotion en sera d'autant plus violente qu'elle aura moins de moyens de la réparer. Malgré l'espoir frivole dont on blase journellement le Parisien, le gros bon sens commun lui dictera toujours que le Commerce est fils légitime du Luxe; que le Luxe ne s'entretient que par le numéraire ; que le numéraire est dans la main des riches qui certainement n'habiteront pas un lieu qui les dégrade. Le haut Clergé, la Noblesse et les Riches se sont retirés de la Capitale, et bien sûrement n'y rentreront que par le recouvrement de leurs droits et privilèges ; et en leur supposant cette délicatesse de penser, cette bienfaisance qui les caractérisoient, ils n'auront plus les mêmes égards pour leurs bourreaux. Aujourd'hui des milliers de Bourgeois sans ressource peuplent cette immense ville ; le commerce détruit, le négociant écrasé, le luxe abattu, le numéraire raréfié, la splendeur abolie, plusieurs corps de métiers ruinés et sans ressource, de tous côtés des hôtels inhabités, l'étranger éloigné par la privation

des plaisirs qu'entretenoient les Grands et le luxe, la confiance annihilée; de toute part des attentats aux droits des gens, ne font de Paris qu'une masse prodigieuse de maisons habitées par des malheureux qui, n'ayant plus de commerce, végètent; aussi ne voit-on que des visages pâles et alongés, des traits raccornis, des yeux hagards, des pas chancelans, un silence morne ou un tumulte effrayant; plus de gaîté, plus de sociétés, point de repos; nulle certitude, toujours dans la crainte et l'effroi; plus d'aisance de la vie, point de subordination, plus d'ordre dans la société, chacun en proie au plus fort: tel est le tableau trop vrai de la Capitale.

La Province n'en est pas plus brillante, soit par la rareté du numéraire, le défaut de circulation et la destruction du commerce, soit parce que la majeure partie des riches, privés de tous honneurs et privilèges, lésinera sur ses dépenses, accumulera et vendra ses possessions pour passer dans l'étranger. Le Clergé ruiné et écrasé, ne peut plus faire la consolation et le soutien de plusieurs millions de familles livrées à toutes les horreurs de l'infortune.

Quel sera donc le fruit de cette chaîne effrayante de désastres ? La destruction du plus bel Empire de l'univers.

Car enfin la Démocratie pense-t-elle qu'im-

punément les riches se verront dépouillés de leur fortune, pour en revêtir d'insolens Insurgens ? Non, la tranquillité ne peut jamais être le fruit de la cruauté.

Il régnoit des abus iniques et fastidieux, il falloit détruire cette hydre fatale ; mais pouvoit-on attenter aux propriétés, violer le droit des gens ? devoit-on s'enivrer d'acharnement contre la féodalité ? employer des moyens aussi barbares qu'iniques pour écraser la Noblesse et le Clergé ? ces sordides attentats allégeront-ils les maux d'un peuple infortuné ? Non, il perdra, au contraire, toutes les ressources qu'il avoit dans les grands Corps ; son mérite pouvoit l'élever à toutes les charges et places ecclésiastiques, civiles ou militaires ; il éprouvera dans la suite que le patriotisme, qui n'existe que dans les Cahiers ou Folicules littéraires, deviendra une triste ressource dans des circonstances pressantes ?

Le Gouvernement ne trouvoit-il pas des ressources immenses dans le Clergé, la Noblesse et les Capitalistes, lorsque des circonstances urgentes pressuroient, ou dans des cas de guerres opiniâtres ?

Il falloit abattre le Despotisme, simplifier les loix civiles et criminelles, établir des Tribunaux de surveillance pour protéger les talens, le mérite et la vertu, forcer par une imposition territoriale le Clergé et la Noblesse à concourir à la

dépense nationale, simplifier la recette des dépenses, abroger tout ce qui trouble l'ordre social, tel que l'agiotage, l'usure, l'intrigue, le négoce des places quelconques; fixer les dépenses de la Cour, protéger une religion qui enchaîne le crime, proscrire la pluralité des bénéfices, reverser une partie des biens du haut Clergé sur le second Ordre, supprimer ce genre de monopole fait dans la dispense des Sacremens, rendre utile à la société cette pépinière de Moines qui nagent dans l'abondance sans travail : tels sont les abus que l'Assemblée Nationale devoit détruire, telles sont les lois qu'elle devoit créer. Mais les Députés des Communes vouloient tout innover et porter l'exaltation à tout régenérer, régénération qui causera les plus grands maux et rentrera dans le néant des cerveaux qui l'ont créée.

Cette Constitution dont on nous berce tant, ces Droits de l'homme et du citoyen, que de tous les tems nous connoissions, ne nous seront présentés que sous une autre version; car enfin n'avions-nous pas des lois constitutionnelles qui bornoient les droits du souverain et du peuple? Lisez et suivez l'ancien code et l'inauguration du Gouvernement François, et vous y trouverez toute cette prétendue régénération de l'Assemblée Nationale. Détruisez les abus, et vous aurez une parfaite Constitution; tous vos droits seront

en vigueur, la France sera libre, et vous ne serez subordonnés qu'aux lois justes.

Mais ouvrons la chronique du jour : les fastes de la France nous retracent souvent les efforts plébiscites contre le patricinianisme ; mais jamais ils n'ont présenté de caractères aussi faux de la liberté que le siècle de Louis XVI nous en offre. De toute part l'anarchie brise les liens de la sociabilité ; de toute part les mots d'*égalité* et de *Patrie* retentissent, et jamais on n'a vu moins d'efforts pour en mériter le vrai nom.

Le Peuple fermenté par la vengeance, l'intrigue et la jalousie, suit le mouvement de ses craintes, exerce tous les excès de l'insurrection, et dénature sans respect les droits les plus sacrés de la société.

L'Aristocrate tremblant pour son arbitrage, ses privilèges et tous les enfans de l'abus, ourdit mille trames pour maintenir ses droits ; cet enthousiasme que le despotisme élevoit dans son cœur, lui montre toujours sa volonté comme la seule loi ; aussi prétend-il violer impunément le droit de l'homme et des gens ; mais sa morgue offensante fixe l'indignation et soulève l'amour-propre, parce que ce Grand n'a souvent d'autres vertus que sa vaine gloire, d'autre mérite que son faste que le mépris et la critique vengent. Mais que le même anathême lancé contre les coupables de lèze-Nation frappe indistinctement

une Noblesse et un Clergé qui de tous les tems ont fait la gloire de l'Etat, et se sont, dans toutes les circonstances, montrés dignes de la considération de leurs concitoyens, cette injustice ne peut être que l'enfant d'une conspiration nuisible à l'Etat; car, en effet, quel seroit le but de frapper l'innocent comme le coupable, de violer leur droit et de les chasser en quelque sorte de leurs propriétés? Ne sont-ils pas citoyens? n'ont-ils pas eu de tout tems une jouissance paisible des droits réels que l'on veut aujourd'hui envahir? Pourquoi ce désordre? C'est que le François n'est plus lui; ses perfidies, sa férocité, ses forfaits démentent son naturel; ce François si sensible et si humain, cet homme que l'honneur seul dirigeoit, que la courtoisie et l'aménité rendoient si aimable, n'est plus qu'un fanatique turbulant, qu'un vampire déchirant sans respect les liens les plus sacrés de la société : jaloux de tout, ignorant tout, desirant tout, on le voit avide de pouvoir, sans droit que l'injustice, ne respectant ni pacte, ni principes, ni loi. Suivons sa marche dans la Révolution que l'on vient de tenter, enfant bien né de la conspiration Orléanique.

Un Ministre (Calonne) imagine de faire convoquer les Etats-Généraux : ses systêmes, ses projets, ses calculs sont bien vus; les circonstances de l'Etat les nécessitoient; mais so nin-

conduite, l'intrigue et la cabale le proscrivent et reculent la réalité de ses projets : bientôt les troubles, le despotisme, l'intérêt personnel décident les Parlemens à les exiger; la Cour qui pressentoit les chaînes qu'on ourdiroit, n'omettoit rien pour les éluder.

Enfin les désordres des finances, les besoins pressans de l'Etat, les murmures de la Nation animèrent l'ame vraiment bienveillante de Louis XVI, qui appella à son secours les savans, pour illustrer par leurs recherches l'ordre de convocation nationale : réunis, ils formèrent mille demandes, mille projets aussi iniques qu'attentatoires. Mais déjà les débats, les réclamations du Tiers se multiplient, et l'insurrection générale combinée par leur Ministre protecteur, leur promet bientôt un triomphe. Tout est organisé à cet effet; les mandataires se livrent à de longues discussions vides de sens; l'opinion par ordre ou par tête s'élève; Necker est de l'avis d'opiner par tête; aussi-tôt les intrigues sourdes, les systêmes captieux, la cabale, les menaces, la fourbe, tout ourdissoit par degrés l'attentat au droit des gens, tout annonçoit une subversion totale du systême politique en France : alors la Cour alarmée des prétentions injustes des Communes, les contredit par la Séance royale, le 23 Juin 1789; mais le Traité d'insurrection et de révolte étoit organisé par des com-

plots; les Communes se croyant souveraines, rejettoient les représentations justes qu'elles regardoient comme l'essor du despotisme; les droits légitimes et autorisés par une jouïssance paisible de nombre de siècles, n'étoient à leurs yeux que des abus; enfin l'autorité légitime étoit l'idole que leur amour-propre et leur cupidité devoient immoler; mais comme c'étoit moins l'intérêt de la France que la vengeance, l'égoïsme ou l'esprit de parti qu'ils ont consultés dans leurs délibérations, le peuple sentira bientôt le poids tyrannique de la démocratie, qui lui fera regretter l'aristocramonarchie, qui certainement eût bientôt triomphé si, au lieu de consulter son droit, la justice et même l'intérêt du peuple, elle eût voulu assouvir la cupidité d'une partie des Communes. Celles-ci révoltées solemnellement contre leur Souverain, ourdissent mille trames criminelles, pour se justifier aux yeux de l'univers; et pour enflammer les esprits du Peuple, ils enfantent l'image effrayante d'une conspiration que les Néron, les Caligula ou les Domitien pouvoient seuls réaliser. On devoit, disoit ces Démocrates, livrer Paris à la fureur du despotisme, mettre le feu aux quatre coins, et forcer la subordination par un massacre général; et comme on ne vouloit immoler que les Communes, les maisons étoient marquées, comme elles le furent en effet par ordre secret de la Commune, afin

de donner plus de force à l'imposture. Ce langage perfide eut tout l'effet qu'on s'en promettoit : le peuple foible, toujours féroce et incapable de raisonner, n'écoutoit alors que ses craintes et ses fureurs : semblable à ces esclaves révoltés qui tremblent même dans leur victoire, malgré ses injustices, malgré ses trophées, le peuple n'étayoit sa conduite que sur le crime de lèze-Nation que l'on prêtoit à la Reine, au Comte d'Artois, aux Princes et à tous les Grands, dont le Maréchal de Broglio étoit le Ministre.

Mais voici le vrai : la Cour indignée d'une insurrection qui attentoit aux droits les plus sacrés, concerta, d'après de sages mesures, qu'il falloit renvoyer les Députés des Etats-Généraux, et en demander d'autres, mais à nombre égal ; et comme il falloit éloigner l'instituteur de ce désordre universel; que les Parisiens, ou plutôt l'agiotage avoient déjà arboré l'étendard de la révolte, il falloit en imposer par un appareil formidable ; on connoissoit d'ailleurs toute l'influence de Necker sur l'esprit du peuple ; cet agioteur qui a aliéné toutes les cervelles usuraires, ce Caméléon intrigant tant vanté et si préconisé, ce Cagliostro, avec sa magie, qu'a-t-il fait ? Je ne vois en lui que l'extrême bonheur et fortune qui l'ont accablé jusqu'ici ; car enfin quel est donc cet homme rare que le sot or-

gueil et l'amour-propre dominent plutôt que l'intérêt plébiscite ? Je demande à mon lecteur (malgré les imprécations et le blasphême démocratiques qui grondent sur ma tête déjà proscrite à la lanterne) quels sont ses faits, quels projets avantageux a-t-il créé ? où est son mérite ? Le désintéressement, me répondent ses adulateurs. Il est grand, à la vérité, sans relever les causes de sa fortune : un ancien commis de M. Thélusson, Banquier, qui dote sa fille de 300,000 liv. de rente, et sa réserve égale, est digne d'être le rival des Phocion et des Aristides ; ceux-ci et leur postérité nourris par la pitance ; celui-là élevé sur l'autel de l'orgueil et de l'amour-propre, se fait, par intrigue, un fonds de douze millions, pour éluder les ressources de la reconnoissance et de l'indulgence.

Enfin, si je fixe sa conduite politique, j'y vois un agioteur fin, prudent et tempérant pour calmer un peuple souffrant qui attend tout de lui, mais point de lénitif à ses maux ; je le vois un très-grand calculateur, très-fécond dans des projets d'emprunt, mais je ne lui vois pas une politique qui balance souvent les désastres d'un Etat ; je le vois protéger l'agiotage, et par-là discréditer la confiance publique, accréditer une Caisse d'Escompte plus onéreuse qu'utile ; affamer un royaume pour se procurer des fonds ; je le vois perpétuer les rentes sous prétexte de ne pas sur-

charger le peuple ; enfin je le vois accaparer des sommes, remplir des coffres, emprunter de toute part, pour établir le systême démocratique projetté de longue main. L'instant arrive, où sa fourbe est montrée à nud à ce monarque que la sensibilité, la candeur et la bienfaisance dirigent. Titus, qui ne connoît pas le crime et qui craignoit de blesser sa reconnoissance et la justice dues à son Ministre, résiste constamment aux sollicitations de sa famille, des Grands et de la vérité même; mais enfin, dessillé par l'évidence, le Roi veut éloigner ce Caméléon: mais comment concilier l'enthousiasme fanatique, et comment éviter les suites frénétiques de l'agiotage, qui annonce par-tout la perte de la France, si son Dieu populaire étoit proscrit ?....

Ce langage des Capitalistes usuriers, protégé par des écrits incendiaires, échauffe à tel excès l'imagination du peuple, que l'alarme se propage, les groupes se forment, les motions aigrissent les esprits, les projets se cimentent, l'effroi consterne les cœurs. Le Parisien, irréfléchi, se croit déjà la victime de la cabale, et sacrifié à la banqueroute générale; mais le Monarque qui ne veut que le cœur de son peuple, instruit de tout, par Necker, ne veut pas abuser de son autorité, il devient lui-même son défenseur....

Cependant les troupes s'avancent et bordent la Capitale; le Maréchal de Broglio en est le

Général : quel en est le plan, quel en est le mystère ? La Cour seule le connoît. Mais le Parisien timide, s'agite, s'épouvante, et fait, à perte de vue, des raisonnemens pour pénétrer le secret ministériel; ses camps formidables font tout appréhender, et déjà la révolte se manifeste de toute part. Le Roi qui ignoroit alors ce qui se passoit à Paris, veut empêcher les Députés de s'assembler; mais l'impudente réponse des Mirabeau, Tourette et autres chefs de la cabale, l'irrite et le décide à ordonner à ses Gardes-Françoises de les chasser de la Salle des Menus; mais ceux-ci séduits et soudoyés par les d'Orléans et Necker, déclarèrent leur insurrection, sous le spécieux prétexte du patriotisme; le Roi exige leur obéissance, non pour faire feu, comme la cynique imposture de la cabale l'a publiée, mais pour les forcer de sortir. Ils persistent dans leur refus, et pour autoriser leur insurrection, ils séduisent indistinctement tous les Militaires des différens Régimens; déjà une multitude de déserteurs se joignent aux Gardes-Françoises, qui de tous les tems, bas et souillés de crimes et de vices, n'ont jamais fait face qu'aux demoiselles des rues Pellican et Jeanfleuri, etc.; lâches et sans cœur, ils ont toujours fait la honte de la milice Françoise. Ces déserteurs sont accueillis, fêtés et soudoyés par le peuple dans la Capitale; des poissardes font des quêtes pour eux, on les

préconise, et en reconnoissance ils rassurent le peuple sur leur disposition.....

Le 11 Juillet, est l'époque du renvoi du Ministre accrédité; la nouvelle s'en répand, elle se sonfirme; aussi-tôt les esprits s'échauffent, les groupes se forment; la crainte contrit tous les cœurs: on croit déjà voir la banqueroute notifiée, le renvoi des Députés, Paris en cendre et les Citoyens immolés. Cette opinion s'accréditoit; des énergumènes soudoyés, faisoient des motions infernales; les doutes se confirmoient, par l'ordre qu'avoient reçu les Gardes-Françoises de partir pour Saint-Germain-en-Laie, et auquel ils avoient refusé. Aussi-tôt le Palais-Royal devint la tribune aux harangues, les funestes tribuns de la conspiration, soudoyés par le Duc d'Orléans, ameutoient le peuple pour se soulever contre le Roi, et le déposer; il est de notoriété de fait que ce Prince ambitieux n'avoit rien ménagé pour captiver l'estime publique, et se faire un parti considérable; plusieurs étrangers arrivant dans les hôtels garnis, ont déclaré avoir reçu de l'argent afin d'être du parti Orléanique.

Mais déjà les cris de révolte, les imprécations, la vengeance donnoient l'essor à l'impétuosité d'une Nation vraiment belliqueuse; la populace, secrètement agitée, s'attroupe et fait des incursions de toute part: on évince les particuliers, Saint-Lazare est dévasté, les barrières sont aussi-

tôt en flammes, rien n'échape à la fureur; ces déprédations continuent le douze et treize ; les assassinats, les incursions, les vols, tout est permis alors.

Enfin, le 14 Juillet, jour inscrit à jamais sur le tableau de férocité et de forfaits : plusieurs délibérations du Palais - Royal aigrissent tout Paris : les préopinans de l'illustre et honorable Assemblée (dignes de leur chef), décretent, ou de porter la flamme et le fer aux quatre coins de Versailles, de faire des holocaustes à leur fureur de tout ce qui environnoit le Roi, de l'enlever de force pour le tenir prisonnier dans la Capitale, ou d'enlever tous les Nobles, femmes et enfans, les conduire à leur tête, les présenter ainsi au Roi, en exigeant qu'il rappelle leur protecteur, disgracie les nouveaux Ministres, et éloigne les troupes de la Capitale, où qu'à l'instant même ils feroient un massacre général des Nobles, femmes et enfans : on se préparoit à cette scène horrible, lorsqu'on vota d'aller assiéger la Bastille. Le Gouverneur (de Launay), qui ne pouvoit la rendre sans un ordre expresse de son Roi, protégea son droit, non en usant d'une perfidie atroce, comme l'invention démocratique a voulu le supposer, mais en se défendant même avec beaucoup de ménagement et d'humanité, après les premières attaques faites par la populace, qui fut ensuite secondée par la Bourgeoisie.

Mais l'hydre aux cent têtes, aux cent oreilles, la calomnie enfin, qui a publié que M. de Launay avoit fait lever un pont, pour immoler à son aise ses Concitoyens, est un de ces enfans de la férocité, trop nuisible à la vérité, pour ne pas réclamer la candeur des combattans qui justifient pleinement cette infortunée victime de la conspiration : mais ce qui prouve péremptoirement que l'on n'a jamais eu de dessein criminel sur la Capitale, c'est que la Bastille n'étoit pourvue que de ce qu'elle avoit habituellement, et que très-certainement un renfort, des alimens, des munitions, de la fermeté dans le Commandant auroient anéanti toutes les prétentions, fait échouer toutes les tentatives de ces illustres argonautes sur la conquête de la Bastille ; mais le peu d'invalides qu'elle renfermoit, le défaut de munitions, la vivacité françoise, la populace immense qui en faisoit le siége, ne permirent pas une longue résistance : maîtres de ce fort, ils en pénétrèrent l'intérieur, firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent, se saisirent du Gouverneur, qu'ils conduisirent à la Grêve, où on l'assassina, et incontinent après, sa tête fut portée en triomphe. Ce fut le premier chaînon d'une série de crimes, enfans légitimes des efforts féroces de la conspiration et du pouvoir anarchique, et pour justifier ce forfait, il

fallut souiller sa mémoire d'une calomnie aussi impudente que perfide ....

Ce meurtre nourrit leur tigrerie ; aussi-tôt ils volent chez le Prévôt des Marchands, dont tout le crime étoit d'être protégé de la Reine : arrêté, on l'assassine, et sa tête fut aussi portée en triomphe ; et pour justifier ces atrocités, mille libelles aussi faux qu'incendiaires, se répandent.

Ces premiers pas à l'infraction des lois proscrivent l'innocent comme le coupable. Mille têtes sont notées au calendrier du Peuple, qui n'est que l'instrument de la conspiration. On arrête aussi-tôt Foulon, à qui l'on attribue des propos indiscrets ; mais bien plus coupable par son élévation au Ministère, par la crainte et par sa fortune, on le conduit ignominieusement à la Grève ; là, avec la dérision des Hurons et des Iroquois qui chantent et dansent en brûlant leurs prisonniers de guerre, ils l'attachent à la fatale Lanterne. Il sembloit que cette mort alimentoit la sanguinofolie de ces tigres effrénés ; car non contens de sa mort, ils lui coupent la tête, qu'ils portent en triomphe, traînent, souillent, déchirent son corps, qu'ils livrent à toutes les imprécations d'une populace effrénée. Aussi-tôt ils le traînent au Palais-Royal, pour justifier leur conduite envers le chef de la conspiration. Le même jour, on se saisit de l'infortuné Berthier de

Sauvigny, Intendant de Paris : d'abord, pour insulter à son malheur, on lui présente la tête de son beau-père : quel horoscope déchirant ! Rendu à la Ville, les Municipaux feignent de le sauver ; mais sa mort étoit marquée, l'ordre secret en étoit donné : on l'assassine en descendant l'escalier de la Ville, puis cette meute de bourreaux l'élèvent à la lanterne.

O François ! ô ma patrie ! qu'il en coûte à mon cœur de révêler des férocités qui dégradent l'homme et le François, de qui la postérité ne pourra s'allouer qu'en frémissant ! Déjà cette victime dont tout le crime étoit d'appartenir au Roi, est lacérée ; sa tête coupée, puis mutilée, insultée par chacun de ces brigands, est ensuite livrée à toutes les insultes et meurtrissures ; son corps assailli, couvert de sang et de boue, entr'ouvert de toute part, nourrit la fureur effrénée d'une populace qui lui déchire, l'un les entrailles, un autre plonge ses mains déjà ensanglantées, dans son corps, arrache son cœur, et le tenant palpitant entre ses mains qui degouttent de sang, perce la foule, et les yeux étincelans de rage et de frénésie, le présente aux Municipaux, en s'écriant : le voilà le cœur de l'Intendant que nous avions proscrit ; si je suivois ma fureur et mon courage, je le mangerois : tu frémis, Lecteur, de ces antropophages ; mais considère que ce trait d'héroïsme,

parmi cette classe d'hommes, n'est que l'horoscope de leur caractère ; car aussi-tôt la musique et les lauriers suivoient leur trophée et manifestoient leur joie et la satisfaction de leurs forfaits. Dès cet instant cette troupe de brigands n'a plus rien de sacré, ils forçoient l'honnête Citoyen à contribuer, disoient-ils, pour le soutient de la liberté et de la patrie.

Au Palais-Royal, ce séjour des conspirations, ils y évinçoient les Ecclésiastiques......

J'ai vu des femmes, ce sexe que l'humanité et la sensibilité rendent si aimable à nos yeux ; ce sexe que la douceur et la candeur personnifient et que la cruauté épouvante ; j'ai vu des femmes bien couvertes et dont l'extérieur annonçoit une ame bien née, battre des mains, éclater de rire, se faire un jeu et un plaisir de ces spectacles d'horreur, manifester cet instant de volupté, courir, changer de place, percer la foule, s'élever sur des chaises, pour voir à différentes fois ces têtes coupées et ces corps dont les dépouilles sanglantes étoient éparses sur les pavés. Voilà, François, voilà l'inverse de votre caractère : cherchez parmi les Tartares et les Sauvages du Canada des traits qui rapprochent de ceux-ci !..... Ce n'est pas tout, après avoir immolé à leur injuste et atroce fureur ces innocentes victimes, ils croyoient justifier une insurrection et des forfaits qui fane-

ront à jamais la Nation Françoise, en couvrant leur mémoire de calomnies aussi absurdes, d'inventions aussi dépourvues de vérité, que les faits étoient barbares; mais le tems, ce grand instituteur de la vérité, dessille bientôt l'atroce absurdité d'une pareille conduite.

Car enfin, de quels crimes étoient-ils coupables, pour avoir été égorgés par des ordres secrets? De Launay résiste à la violence d'une insurrection et d'une révolte, il défend les droits de son maître : il succombe, on l'assassine; voilà son crime : on le charge d'une perfidie, enfant trop légitime de la conspiration, qui en vouloit plus à l'autorité Royale qu'à ses Agens....

Flesselles, Prévôt des Marchands, homme et partisant de la Cour, est accusé de relations secrettes avec la Reine et de Launay, son ami; mais ces dénonciations publiques, sans preuves, ne sont que postérieures à sa mort; on étoit trop convaincu de sa justification pleine et entière, si on l'eût accusé pendant sa vie.

La dureté de Foulon lui avoit fait beaucoup d'ennemis; mais toutes les indiscrétions et intentions perverses qu'on lui prête injustement, sont l'ouvrage de la haine et de la jalousie : en les admettant vraies, méritoit-il la mort?

Berthier de Sauvigny est dénoncé accapareur de grains; mais comme cette calomnie auroit bientôt été visée, et auroit influé sur ses déla-

teurs, on lui suppose un porte-feuille qui n'a jamais existé que dans l'imagination de ses ennemis. J'en appelle aux partisans de la démocratie, eux qui ont fait un relevé de ses lettres et visé ses papiers, et qui ont ajouté aux lettres de famille ou d'intérêts domestiques qu'il avoit reçus, les motifs incendiaires qu'ils ont dénoncés à la Nation.

Mais comme ce n'étoit pas assez de ces victimes, de toute part on les poursuivoit : à la Ville, à la Grêve, au Palais-Royal, chacun avoit le droit, dans sa motion, de dénoncer sa victime. Les Grands, la Noblesse, le Clergé étoient proscrits ; un massacre général devoit en purger la société et rendre la liberté et l'égalité que la subordination leur enlevoit.

Le peuple ignorant et féroce croyoit user de représailles, dans ce massacre général que l'on a prêté aux intentions de la Cour par la conduite imprudente du Prince de Lambesc, qui méritoit plutôt l'approbation que la proscription, voici le fait :

Une populace immense s'attroupe aux Champs-Elysées avec des armes de toute espèce. On auroit cru voir une troupe de cannibales avec des piques, des bâtons, des faulx et des pierres, aller immoler des victimes que leur sanguinofolie avoit préparée ; le Prince, à la tête de son Régiment *Royal Allemand*, pour dissiper cette populace

(car il n'y avoit alors point de bourgeois), ordonna à son Régiment de faire feu en l'air pour écarter ces révoltés; mais ceux-ci que la crainte et l'indignation provoquèrent, assaillirent à coups de pierres et autres armes la troupe du Prince; deux Cavaliers sont frappés de mort: le Prince indigné, fondit impétueusement sur ces brigands; sa fureur ne lui permit pas d'épargner un bourgeois qui avoit arrêté la bride de son cheval, et qu'il frappa d'un coup de sabre; mais ce fait que l'exagération et la calomnie ont rendu si odieux, n'est qu'un acte de justice.

Le Maréchal de Broglio et autres Officiers Majors n'ont jamais eu, en remplissant les ordres du Roi, d'autres desseins que d'en imposer par un appareil formidable, et non de verser le sang de leurs Concitoyens ; on vouloit avoir l'amendement, faire cesser la révolte et maintenir un peuple audacieux et téméraire : tel étoit le projet de la Cour, et non celui d'annuller une Nation ; mais les chefs de la Ligue avoient besoin de ces interprétations malignes et insidieuses, pour en imposer au public inepte. Tous les grands fuyoient alors : ils se sauvent, disoient les conspirans, donc ils sont coupables ; la fuite dénonce autant de coupables que d'absens, le nom des fuyards étoit inscrit au bas de la Lanterne ; tous les grands sont proscrits, leur crime est de redouter la Lanterne à laquelle inévita-

blement ils auroient été attachés par ces cannibales, ainsi que cet honnête et infortuné Boulanger, chez qui ils trouvèrent deux pains destinés à une pratique, si, obligés de se travestir pour échapper à la fureur de la rébellion et de la calomnie, ils n'eussent été assez heureux d'avoir fui et d'attendre le repentir d'un peuple qui sent déjà cruellement la nécessité de défendre l'autorité de la Cour, plutôt que celle de la démocratie.

Car, en supposant que la révolution ait son entier effet, qui est-ce qui y gagnera? La haute bourgeoisie; mais le peuple exclu de toutes les places, de fait ou de droit verra avec douleur les pertes immenses qu'il fait dans la protection, les ressources et la bienfaisance des Grands.

En vain le flatte-t-on de partager tous les avantages de la société, d'en être plus riche et plus heureux d'être initié à toutes les charges et places; mais comment concilier cet espoir avec le décret de l'Assemblée Nationale, qui porte que, pour être éligible, il faut un revenu assez conséquent : l'homme-de-lettres, le bourgeois honnête et ingénieux; le peuple très-intelligent sans fortune en seroit exclu, c'est-à-dire que le riche seul aura droit aux places Municipales ou de l'Assemblée Nationale; il sera bien payé, pourra accumuler sa fortune, tandis que l'hom-

me d'esprit et à talens périra dans sa pauvreté, malgré l'élévation de son génie.

Telle est cependant l'ineptie d'un peuple trop crédule, on l'aveugle, on le trompe, et on ne se sert de lui que comme d'un instrument utile à de grands projets ; car déjà mille écrits incendiaires, plus imposteurs les uns que les autres, échauffoient les esprits et maintenoient la férocité, ou force physique utile à la conspiration des Communes. La calomnie se propageoit de toute part, des déclamations, des motions aigrissoient les esprits. Les cafés et autres lieux publics retentissoient des mots, *égalité* et *liberté* ; cependant, depuis la mort de ces infortunées victimes, quatre jours se sont écoulés et le pain manque à Paris. Ces prétendus grains accaparés par les Lazaristes, les Talaru, l'Abbesse de Montmartre, cette amazone supposée, les Foulon, les Berthier ne sont qu'en idée, il faut du réel ; un million d'habitans ne vit pas de faction, ni de calomnie ; on est donc obligé de recourir à Provins, au Havre, etc., et pendant ce tems on éblouit le peuple et on lui prouve qu'en souffrant même il est heureux, aussi de toute part on entend les cris d'allégresse, l'espoir de la liberté et du vrai bonheur se présente sous une perspective avantageuse ; car le despotisme de la Cour détruit, les Nobles

humiliés ,et dégradés , le Clergé ruiné leur donnent la parfaite *égalité* : quelle illusion !

Tu triomphes , Mirabeau , et tes factieux , ta vengeance est complette , peut-être en percevras-tu le premier les fruits ; l'art séducteur et menteur n'en impose qu'aux stupides , l'homme censé suit et étudie la nature et la société ; il verra bientôt que ta sordidité ta rendu le Démosthène du Duc d'Orléans , de ce héros qui a failli dans son projet , et qui ne fait plus retentir la Capitale de ses hauts bienfaits , ils lui sont inutiles aujourd'hui : ce tems n'est plus où l'étranger étoit gagé pour soutenir ses prétentions ; ce tems n'est plus où il devoit répandre 300,000 liv. pour le soulagement des pauvres de la Capitale , l'évasion des Princes , la pacification du Roi avoient fait tout échouer ; la déposition du Roi n'avoit plus lieu , et ce héros interdit et confus devoit rougir de son attentat , s'il eût eu un peu d'ame ; mais ses projets n'étoient que ralentis , sa fourbe lui faisoit un parti considérable pour ne plus faillir.

Le calme commençoit à se répandre , la tranquillité sembloit vouloir pénétrer l'antre affreux des troubles ; on annonce la Constitution , les préliminaires carressoient agréablement l'imagination des François ; on se repaissoit d'un bonheur que les circonstances démentiront toujours ; mais le Parisien , plein d'une vaine gloire,

et d'une ostentation puérile, s'enfle, et bouffi d'orgueil de se voir militaire sans le savoir, se croit déjà un *Saxe* ou un *Turenne;* tout occupé de sa métamorphose, il court, voltige, se montre dans tous les quartiers de Paris, aux cafés, dans les lieux publics, on ne voit que lui, surtout ceux à épaulette; ces mots, mon *Officier*, mon *Commandant*, les transportent hors d'eux: semblables au singe habillé qui se pavane et se croit quelque chose, le bourgeois n'est plus ce citoyen paisible et honnête, qui, tranquille dans son comptoir, couloit des jours heureux, mais un habitant hautain qui, tout occupé de son nouveau grade, se pavane de son accoutrement, et se rivalise même aux Princes du sang; plus extasié de sa cocarde, de son épée et de ses épaulettes, qu'occupé de ses affaires domestiques, il fait fort peu de cas de l'état qui le faisoit subsister, et s'inquiète bien peu si les circonstances ou le défaut de commerce ne le forceront pas, ou les siens, à mettre son billan au greffe. Tel est l'homme; telle est la liberté qui nous fait savourer ce que nous desirons; mais qui nous rend insensibles par la jouissance.

Cependant voilà ces fiers Satrapes de Paris, qui, dédaignant autrefois les Gardes-Françoises, ou Pierrots, vivent de la même solde et à la même gamelle qu'eux. Suivons les: 24,000 hommes non soldés sont choisis parmi les bourgeois,

6000 stipendiés dans toutes les classes, font alternativement la Garde de Paris, ou plutôt ce sont des espions et des alguasils autorisés contre les refractaires. Ils ont fait l'admiration du stupide Parisien, par l'espoir d'un bonheur que l'on promet et promène encore; mais l'habitude qui a déjà identifié ce spectacle de curiosité, l'impudence et la tyrannie de ces espèces de militaires ont déjà fixé le mépris et l'indignation, au lieu de l'admiration; l'abjection commence déjà à les rendre odieux, et les ranger dans la classe primitive des espions de Police. Cruel avilissement pour les héros de la Bastille! Mais pourquoi ne pas les distinguer? Les Nomophulaques à Lacédémone, les Ediles à Rome, avoient grand soin de faire une tribu particulière des hommes destinés à la Police.

Lâches et sans l'esprit d'honneur du Militaire, ils assaillissent, par la force, le foible dans les spectacles et ailleurs; si ce qu'ils appellent un aristocrate se présente à eux, aussitôt ils se réunissent plusieurs pour le mistifier et même l'immoler s'il fait résistance; c'est ce qui vient de se voir tout récemment à l'Opéra, aux cafés Militaire et du Grand Amiral, où ils se sont rendus plus de soixante pour provoquer et insulter plus de huit à dix Officiers qui s'y trouvoient alors sans armes, et qui

usoient du droit de parler franchement sur les crimes du jour.

Cependant ces Militaires sont subordonnés au pouvoir Civil, c'est-à-dire qu'ils ne doivent exécuter que les délibérations de la Ville ou des Districts répartis au nombre de 60 dans Paris ; ces 60 tabagies établies dans les Temples de Dieu, forment autant de Tribunaux républicains opposés les uns aux autres ; tout Citoyen a droit d'y paroître et d'y pérorer sur la chose publique ; mais comme tous les gens bien nés s'en sont exclus, les bourgeois qui s'y trouvent sont fort peu en état d'y traiter sagacement les objets qui s'y présentent. Aussi, dans plusieurs Districts, les débats se font ils à coups de poings, et l'on conclut par des propos de tabagie ou à coups de chaises. S'agit-il de la formation de la Garde Parisienne, alors chacun veut être Officier, nul ne veut être subordonné, parce que tous ont la suffisance de croire qu'ils sont capables de commander, et comme tous les rangs sont confondus, le Savetier ou le Maçon commanderont à des gens qui les font subsister.

Quelque matière que l'on y traite, les honorables opinans (parmi lesquels se trouvent des filoux ou autres gens infamés,) ont le ton impératif et décisif. Chacun veut juger sans preuves et sans appel; aussi tous les Districts, non-seulement sont opposés les uns aux autres,

mais le sont encore à la Ville par l'égalité et la liberté admises ; aussi de ces tavernes d'insurgens, il en résulte une anarchie tyrannique, plus de respect pour les choses les plus sacrées, une défiance poignante dans la société, le commerce détruit, des familles ruinées, des banqueroutes forcées, la cabale, les intrigues, le désordre général dont la commotion se fera sentir long-tems.

Jamais le despotisme n'a été plus en vigueur que dans ces sortes de tabagies, quoique chacun ait droit d'y faire ses représentations et d'y traiter la chose publique; un très-petit nombre est éclairé, qui, pour capter le suffrage des autres, leur dit de très-grandes phrases qui passent leur intelligence; si quelque rumeur contredit les intéressés, alors on élude la question et l'on paraphrase diversement.

S'agit-il de nommer les Officiers des différens grades, ne se connoissant ni les uns ni les autres, ils sont obligés de demander des noms pour leur scrutin, de sorte que c'est le secret des françs-maçons pour les uns, et les prétendues *égalité* et *liberté* pour les autres. D'ailleurs la conduite de ces Districts est aussi irrégulière que tyrannique, car, sous le spécieux prétexte de la défense faite contre les jeux de hasard, ils se rendent impudemment au nombre de 40 à 60 chez d'honnêtes Citoyens, y présupposent

le crime contre la loi qui veut le flagrant délit ou les preuves pour punir le coupable ; ils enlèvent, volent, cassent tout, la bayonnetté au bout du fusil, et font, disent-ils, le profit des Districts : qu'importe l'injustice, ils sont les plus forts. Malgré la loi qui dispense un vieillard de monter la garde, on le force à payer, ainsi qu'un ecclésiastique, ou une demoiselle seule.

Si un ennemi fait une dénonciation vraie ou fausse contre un galant homme, on le mande au Comité public : là, en présence de 60 à 80 personnes, on lui fait des reproches cyniques ou des observations dangereuses pour son état ou sa réputation ; qu'importe l'indécence, c'est la liberté du jour, ils sont les plus forts. Je ne souillerai pas davantage ma plume des vexations que commettent ces juges du repos public.

Mais c'est à la Ville où le despotisme a toute sa force : le Comité Permanent, presque toujours opposé aux Districts, fait des lois, tranche, dépose *pro nutu* ; enfin, souverain dans ses décisions il ne reconnoît pour toutes lois, que ses délibérations. Cette manie enivre tellement les Députés de la Commune qu'ils se croient des plus importans ; aussi les crimes qu'ils ont secrettement ordonnés, la licence des libelles incendiaires, les folliculaires qu'ils soudoient, les bévues journalières qu'ils com-

mettent, sont-ils dignes de ces illustres Représentans. Le Roi de Paris (Bailli) aussi vain, aussi fat que vil, ne veut, n'entend et ne suit que sa volonté ; ce petit despote qui, ne tenant à rien peu de tems auparavant, étoit ignoré de la nature entière, est aujourd'hui chef heureux des Représentans de la révolte, se montre digne de la conspiration : vingt laquais, une table somptueuse, des chevaux, des voitures brillantes, des gardes de tous côtés annoncent la grandeur des crimes nationaux. La dette de la Ville s'accumule : qu'importe, Bailli et la Fayette, cet homme aussi intrigant qu'ingrat, en profitent. La force en main, ils protégent la licence effrénée des déprédations faites sur la Noblesse et le Clergé, qui sont aux yeux de la Commune, très-commune, les chefs abjects du jour, étant les plus foibles ; aussi humilier ou dégrader un de ces chefs, c'est aujourd'hui un acte de bravoure du bourgeois, qui craint de voir défendre des droits ou soutenir des opinions accréditées de tous les tems ; que, si l'opprimé contredit leur décision, aussi-tôt ces démocrates, éblouis de leur prétendue supériorité que la force leur donne, l'insultent ignominieusement, le frappent et le traînent inhumainement à la Ville, à travers une populace effrénée, qui triomphe dans l'attrocité de sa conduite ; bientôt on entend les mots *Lanterne et tête coupée*, et pour ren-

dre la victime plus odieuse, mille calomnies atroces appuient leur droit; la populace confirme les inventions, en attestant la présence oculaire des faits; la victime, en présence des Municipaux (ou Tribunal de fripons, dont le bureau de subsistance a donné si bel exemple), est mistifiée à la démocratique, parce que son innocence, connue des honnêtes gens, dénonceroit la tyrannie.

Cependant les vexations et le despotisme des Districts et de la Ville ne les rassuroient pas contre les projets qui pouvoient affoiblir la conspiration et la révolte; on craignoit, et de tems en tems on préparoit les esprits au grand coup que l'on devoit frapper. Des Energumènes faisoient toujours des motions infernales au Palais Royal; le Duc d'Orléans soudoyoit toujours son parti et faisoit répandre par-tout des libelles aussi calomnieux qu'inhumains contre la Cour et les corps opprimés; il se présentoit souvent au peuple, faisoit par-tout retentir sa protection populaire, soudoyoit des poissardes pour promener son buste couronné et celui de Necker, au lieu de leurs têtes décapitées, n'ommettoit rien, n'épargnoit rien pour rendre une Cour odieuse, une Cour qui mérita toujours nos hommages.

Les conspirans, dignes de leur chef, ayant tout préparé par des écrits et des motions incen-

diaires, agitent secrettement la populace qui s'ameute le Dimanche 4 Octobre, sous le prétexte du défaut de pain, que la Ville elle-même raréfioit pour maintenir la férocité d'un peuple utile à la révolte; aussi-tôt des milliers de soldats, Gardes-Françoises et autres soudoyés, se travestissent en femmes, s'attroupent le soir et le lendemain 5 Octobre, se rendent à la Ville, qui, d'accord avec ce brigandage, s'étoit retirée, ainsi que la Garde Nationale. Les déprédations que la Commune de la Ville a prêtées à la Commune de la Halle et de S. Antoine, n'étoient qu'en idée; ce subterfuge hyperbolique n'a qu'accrédité le ridicule que mérite la Ville de la Grève; cette troupe brigande, digne précurseur de 20,000 Gardes Nationaux, se rendit à Versailles, conduits par l'indignation, disoient-ils, qu'avoient attirée les Gardes-du-Corps, qui, avec quelques Officiers du Régiment de Flandres, dans un repas, avoient arboré la cocarde noire; mais ceci n'étoit que le truchement de la conspiration qui alloit éclater.

Aussi-tôt arrivés, ces hommes déguisés pénètrent le Château, le Roi les accueillit avec bonté, l'Assemblée Nationale les fêta; mais déjà les brigandages allarment la Cour; bien convaincus des dispositions du Régiment de Flandres, qui avoit reçu 30,000 liv. du chef de la ligue, on insulte, on frappe les Gardes-du-Corps;

la Fayette

la Fayette et sa bande arrivent; aussi-tôt on commet des hostilités cruelles; le Château est entouré (feignant de craindre l'évasion du Roi pour Metz); les bigands en pénètrent l'intérieur, y cassent, volent et font main-basse sur tout ce qu'ils rencontrent, d'après l'ordre secret qu'ils en avoient reçu. Alors tous ces brigands armés de poignards et de cimeterres cachés sous leurs robes, assassinent les Gardes-du-Corps qui se présentent à eux. Trente-sept sont déjà immolés à la scélératesse, lorsque, par une nouvelle victime, ils pénètrent l'appartement de la Reine; cette auguste infortunée alloit tomber sous leurs coups, lorsqu'un Garde-du-Corps l'éveille à grands cris, et la prie de se sauver, qu'elle n'avoit pas de tems à perdre. Aussi-tôt, un jupon à la main, elle vole dans l'appartement du Roi qu'elle tient étroitement serré: la mort de ces deux Gardes-du-Corps laissa à ces cannibales l'appartement de la Reine libre. Après plusieurs déprédations dignes du fanatisme national, mille coups de poignards tombent sur le lit de la Reine; la Fayette arrive et arrête alors ces actes canadiens, mais ce n'est que pour forcer le Roi et la Cour à se rendre prisonniers à Paris; la force ourdit les fers qui l'enchaînent depuis qu'il est à Paris. Ce François, autrefois si respectueux pour son Roi, ses Princes et tout ce qui leur appartenoit, n'est plus

qu'un satyre mordant qui plane sur ces têtes sacrées.

Cependant le chef de la conspiration déchu de son espoir criminel, veut encore exalter un parti qui pourroit peut-être assurer son triomphe ; mais insensiblement la vérité perce, la fourbe se montre, la cabale se découvre, les preuves s'accréditent, et déjà le Duc d'Orléans est forcé d'implorer grace ; on l'exile aussi-tôt du Royaume sous prétexte d'une mission pour l'Angleterre ; mais quoique éloigné, son parti, instrument de ses crimes, voudroit encore donner l'explosion à une cabale expirante et qui s'affoiblit journellement. Mirabeau a eu tant de peintres d'après nature, que son portrait, qui épouvante d'effroi, est gravé dans toutes les imaginations : Latouche, Laclos, Stuart, d'Oraison sont connus dans la lice intrigante ; en vain s'efforcent-ils de ternir des réputations augustes ; le masque de l'imposture tombe et l'illusion ne triomphe qu'un tems de la crédulité, la vérité est une, et reprend à la suite son empire. En effet, qu'avoit-on à reprocher au Roi, pour assassiner ses Gardes-du-Corps, pour porter leur tête en triomphe, et le rendre esclave au lieu de Souverain ? Trop d'indulgence, trop de bontés, sacrifiant tout, ses intérêts personnels, son repos, ses plaisirs même, pour la félicité de son peuple, négligeant ses droits ; ou-

bliant même l'atroce ingratitude envers lui, il consent à tout, plutôt que de venger son légitime courroux sur un peuple de révoltés.

Elle fut l'idole de votre cœur jusqu'à l'époque où un prince ambitieux la couvrit de faits aussi cyniques que faux ; aujourd'hui même elle se présente à vous, tous les jours, sous de nouveaux traits de bienfaisance : bonne épouse, bonne mère, humaine, sensible, grande Reine, de la droiture et du génie, voilà ses crimes ; un tems viendra où la fermentation conspirative vous fera frémir des attentats inhumains dont vous vous êtes souillés pour soutenir une troupe de brigands (je ne parle que des cabaleurs de l'assemblée) qui, sous le masque patriotique, cachent leur vengeance ou leur intérêt prédominant. Ils ont forcé, tout récemment, chacun à prêter serment de fidélité à leurs décrets ; mais (semblables au voleur qui dans un bois force la dépouille d'un particulier et le fait jurer de ne pas le décliner) ils exigent un consentement solemnel du dépouillement des propriétés et droits ; et pour donner plus d'authenticité et de poids à ce nouvel attentat, on fait sabler les rues de Paris, Notre-Dame est préparée pour recevoir le serment forcé du roi, qui a résisté et refusé, et l'Assemblée Nationale. Une garde de dix mille hommes forme un cordon qui les garantit ; ils traversent Paris, non avec cette majesté qui

auroit dû les accompagner, mais avec un air gai et de légèreté qui blaissoit le cœur des Parisiens ; car aucun n'a crié *Vive l'Assemblée Nationale ;* mais chacun remarquoit le cortège qui les suivoit ; c'étoit 20 à 30 boueurs, le balai et la pelle sur le dos. Un plaisant s'écria, après toutes les singeries de l'Assemblée Nationale : *Ces gens sont pour leur donner de la pelle au cul.*
